

2013/5365 - Attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'Association Equi'Sol pour l'animation et le développement du Pôle de compétences régional sur le commerce équitable et la consommation responsable et l'organisation des "Journées de l'Achat Durable et de l'Eco-Responsabilité" (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 01/04/2013, p. 0792)

Rapporteur : Mme ROY Mireille

Mme ROY Mireille, rapporteur : Monsieur le Maire, pour faire suite à cet ensemble de dossiers portés par ma Collègue Françoise Rivoire qui actuellement est à Bruxelles pour associer la Ville de Lyon pleinement au réseau URBACT, je vous propose maintenant une subvention de 15 000 euros à l'Association Equi'Sol pour l'animation et le développement du Pôle de compétence régional sur le commerce équitable et la consommation responsable et l'organisation des Journées de l'Achat Durable et de l'Eco-Responsabilité ».

Donc, c'est un événement destiné aux professionnels dans la continuité du salon européen du commerce équitable que nous soutenons avec le Grand Lyon et la Région. Je vous remercie d'adopter ce dossier.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette délibération propose une subvention de 15 000 euros de la part de la Ville de Lyon pour l'Association Equi'Sol afin d'organiser les « Journées de l'Achat Responsable » début novembre 2013.

Ce soutien se porte sur un axe désormais stratégique de la politique économique du Grand Lyon soutenu par la ville : le développement du commerce équitable et de la consommation responsable.

Mon intervention a pour but de rappeler que ce secteur est en mutation et qu'il joue un rôle économique important, donc important aussi en termes d'emploi et en termes de développement durable, deux nécessités absolues dans le monde actuel.

Lyon et le Grand Lyon constatent et accompagnent :

- l'élargissement des segments de la consommation responsable qui touche aujourd'hui des secteurs nouveaux comme la mode, la cosmétique, le tourisme, la restauration,
- l'orientation sur des relations Nord/Nord et pas seulement Nord/Sud, en privilégiant le local et les circuits courts,
- la montée en puissance de la professionnalisation des différents acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- l'arrivée de nouveaux entrepreneurs dans un secteur traditionnellement militant et associatif,
- l'intérêt croissant de la grande distribution pour ce secteur,
- l'engagement dans une logique de cluster favorisant la coopération interentreprises.

Au départ, cette action était orientée sur les consommateurs/consomm'acteurs.

Aujourd'hui, il faut apprécier le fait que l'action est aussi tournée en direction des professionnels et que le salon de ces « Journées de l'Achat Responsable » est devenu un salon comme les autres, avec les mêmes ambitions. Je vous remercie.

Mme BRICHET Geneviève : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, c'est vrai que l'éthique est dans toutes les bouches en ces temps troublés, mais ce qui est bien c'est qu'à Lyon, nous la mettons en pratique !

Les deux projets de cette délibération -je ne vais pas redire ce que vient de rappeler très très bien ma Collègue- sont portés par Equi'Sol. Je veux simplement dire qu'Equi'Sol est une association qui milite en faveur du commerce équitable, ça on pourrait le penser, mais ceci depuis 1996 à Grenoble et à Lyon. Donc, c'est une association qui est vraiment digne de confiance et absolument dynamique.

Ces projets sont en lien avec la politique de la Ville de Lyon « Ville Equitable et Durable » bien entendu, et servent donc à promouvoir de nouvelles façons de produire et de consommer.

Concernant ce cluster vertueux dont a parlé ma Collègue, je voudrais y revenir, puisqu'il est vertueux dans la mesure où il regroupe des entreprises tournées vers cette forme de commerce innovante qui progresse de plus en plus. Je veux juste vous rappeler que l'économie sociale et solidaire, par exemple, représente maintenant 10 % de l'économie du pays. Donc c'est quelque chose qui progresse. Et ce cluster qu'on appelle Pôle « R », va participer au dynamisme économique en encourageant des partenariats pour des projets collectifs en communiquant autour de ces projets, et tout cela tourné autour de la consommation responsable. Pour cela, la Ville de Lyon donne 5 000 euros.

Et puis ces « Journées de l'Achat Durable et de l'Eco-responsabilité » vont venir couronner ces actions du Pôle « R » pendant cette année, par la rencontre physique, c'est important, des parties prenantes pour qu'ils se connaissent, qu'ils échangent, qu'ils comprennent pourquoi ils travaillent dans le même idéal : ces traiteurs, ces restaurateurs, ces industriels, ces distributeurs, ces revendeurs, ces acheteurs de collectivités et de grandes entreprises aussi.

Donc, le budget de cette manifestation au total va être de 188 500 euros, et la Ville de Lyon propose donc de contribuer à niveau de 10 000 euros, en l'ajoutant aux 5 000 euros, ça fera bien 15 000 euros indiqués dans la délibération.

Et il me semble que c'est en encourageant ce genre d'initiative que la Ville de Lyon va dans le sens de l'éclosion d'un nouveau système économique, dans un plus grand respect des êtres humains et aussi de notre environnement. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)